



Intégrateur en technologie de sûreté

OFFRE TECHNIQUE & COMMERCIALE



Compte rendu d'Audit du 12/01/24

MaMaisonDeSante.ORG

ADRESSE d'installation : Espace Mathias
Quartier du Couloubrier
185 Route du Plan de la Tour
83120 Sainte Maxime

CONTACT: Mr Morvan
Tel: 06 46 52 24 30

- Délai de commencement du chantier à compter de la réception du Bon pour commande : **21 jours.**
- Délai de livraison du chantier à compter du jour de commencement des travaux : **2 jours à 2 Techniciens.**

www.vedis-videosurveillance.fr



Leslie SAUNEUF
Direction Agence Commerciale
Provence-Alpes-Côtes d'Azur
Port. +33 (0) 6 09 98 70 51
leslie.ebray@vedis-videosurveillance.fr
Siège social
Standard : +33 (0) 1 39 16 85 88
Fax : +33 (0) 1 71 51 70 18
21, Avenue Charles de Gaulle - 78230 LE PECQ



RAISON SOCIALE : SARL VEDIS

Gérant : Rabih ABI FARAH

Siège social et coordonnées de l'entreprise :

21 avenue Charles de Gaulle - 78230 LE PECQ

☎ 01 39 16 85 88

📠 01 71 51 70 18

✉ contact@vedis-videosurveillance.fr

📘 VEDIS

🌐 www.vedis-videosurveillance.fr

🌐 VEDIS

CODE NAF : 4690Z

SIRET : 501844732 00021

N°T.V.A. intracommunautaire FR21501844732

Chiffres clés :

Chiffre d'affaires 2022	10 190 000.00
Chiffre d'affaires 2021	8 200 000.00
Chiffre d'affaires 2020	7 300 000.00
Chiffre d'affaires 2019	6 500 000.00
Chiffre d'affaires 2018	5 500 000.00
Chiffre d'affaires 2017	4 454 000.00

Cotation Banque de France :

G1+

VEDIS, créée il y a maintenant 16 années, est spécialisée dans la sécurité.

VEDIS développe, conseille et intègre des systèmes de vidéosurveillance évolutifs du plus conventionnel au plus perfectionné, pour une clientèle multiforme allant du commerçant de proximité en passant par les industriels jusqu'à la multinationale.

VEDIS est aujourd'hui présent dans toute la France et intervient ponctuellement sur des marchés internationaux.

NOS EQUIPES TECHNIQUES

Chez VEDIS, Parmi nos 16 techniciens d'installation, et d'intervention, **chaque technicien est diplômé en électricité et est en CDI.**

Grâce à notre plan de formation interne, Chaque technicien est titulaire d'un **CACES** et d'une **habilitation électrique.**

VEDIS veille à la **sécurité** de ses équipes, ainsi qu'aux **obligations légales**, chaque technicien est équipé de balises, d'un outillage complet, récent et de bonne qualité

Chaque technicien est équipé de tous les **EPI** nécessaires à cette fonction :

GANTS D'ELECTRICIEN, CASQUE, GILET, LUNETTES DE PROTECTION, CHAUSSURES DE SECURITE, VETEMENTS LOGOTES.

VEDIS est fière que chacun de ses techniciens soit **présent dans l'entreprise depuis un minimum de 3 années.**

Chaque technicien recruté possède **un minimum de 5 années d'expérience professionnelle** dans le domaine de l'installation et la maintenance d'équipements de vidéosurveillance et anti – intrusions.

De nombreux acteurs l'ont déjà bien compris. De la grande distribution au commerce de proximité, en passant par les mairies ou les PME, ils ont choisi VEDIS.

Ils nous font confiance



Également un service spécialisé avec plus de 500 sites équipés en copropriétés & immeubles d'habitation



et bien d'autres...

... LE SUIVI VEDIS

L'objectif de VEDIS est de travailler à vos côtés afin d'optimiser la sécurité sur votre site. Pour cela, VEDIS vous offre une solution globale adaptée à votre problématique, personnalisée et qui bénéficie d'un suivi et d'une assistance technique performante.



■ L'ASSISTANCE DANS LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Nous vous assistons dans toutes les démarches administratives, notamment la **préparation du dossier préfectoral et du dossier CNIL**, incluant la lettre de motivation type, le document CERFA ainsi que la lettre d'information obligatoire aux salariés...



■ LA HOT LINE Assistance technique VEDIS

Vous avez besoin d'une information technique ?

Vous rencontrez un problème technique ou logiciel ?

Notre hotline est là pour répondre à vos questions et vous assister du lundi au vendredi de 9h à 18h.



■ LA MAINTENANCE

En choisissant le contrat « OR », vous **bénéficiez d'un confort total**.

Dès réception de votre formulaire de « demande d'intervention », VEDIS s'engage à intervenir dans les plus brefs délais (sous 48h).



■ LA FORMATION

Les solutions de vidéosurveillance intégrées par VEDIS vous permettent une prise en main simple et rapide.

Pour vous permettre d'être rapidement autonome et d'optimiser l'utilisation de votre système, **VEDIS s'engage à vous former sur votre site dès l'installation de votre système.**

Suite à notre entretien, vos différentes attentes sont :

- ❖ Le déploiement d'un système de vidéosurveillance numérique et anti-intrusion.
- ❖ La surveillance TOTALE **de 7 zones sensibles de jour comme de nuit** ;
- ❖ L'accès à distance simultané **via Internet ou en local** aux caméras et à la recherche d'événements.
- ❖ La bonne qualité de transmission des images, pour permettre une fluidité des séquences visionnées.
- ❖ **L'installation du Module d'encodage pour une Vision en temps réel via téléphone mobile SMARTPHONE / TABLETTE / PC (Offert)**

VOTRE NOUVELLE INSTALLATION / DESCRIPTIF TECHNIQUE

1 *Enregistreur numérique VEDIS PENTABRIDE 8+4 VOIES



- 12/360IPS/2000, 2 flux Internet TCP/IP, 360 images/s. **2000Go**
- Gestion intelligente des flux vidéo
- Technologie **WATERMARK** intégrée
- Sauvegarde jusqu'à 30 jours avec gestion FIFO, ports USB, logiciel client et télécommande
- Temps réel en lecture, relecture et enregistrement au FULL HD **en 30IPS**
- **FONCTION VCA : Détection de personnes / objet - face capture - line crossing / zone crossing - identification des plaques d'immatriculation ...**
- Formats de compression : H.265 Pro+/H.265 Pro/H.265/H.264+/H.264
- Compatible technologies IP, POC, HDCI, AHD, CVBS
- Résolution entrée vidéo : **8MPX**
- HDMI sortie : **4K**
- Protocole : TCP/IP, PPPoE, DHCP, Hik-Connect, DNS, DDNS, NTP, SADP, NFS, iSCSI, UPnP, HTTPS, ONVIF

7 *Caméras couleur type DOME ANTI-VANALE 10



- **Très Haute résolution 5 Megapixels**
- **Objectif à Focale Variable MOTORISEE 2.8/12mm** : Champ de 27°/85.5°.
- **Capteur SONY STARVIS BACK ILLUMINATED CMOS SENSOR 1 /2.8"**
- Traitement DSP avec infra rouges intelligent. Filtre IR CUT. Exir 2.0
- **VISION NOCTURNE : INFRAROUGE jusqu'à 35m**
- Correcteur de blanc et contrôle du gain automatique ATC/MWB
- Menu OSD. 2DNR Fonction D-WDR. BLC
- Consommation Max. 4.3W – Alimentation 12VDC $\pm 25\%$
- IP67

Accessoires



- 1 Moniteur de contrôle 19" LED

Affichage



- ❖ Plaques de signalisation en polycarbonate finition alu brossé 21x21 cm
- ❖ Autocollants au format A5 (*autant que nécessaire*)

1* Centrale d'alarme



- TCP/IP, Wi-Fi et réseau GPRS
- Protocole sans fil de nouvelle génération : Tri-X/Cam-X
- Longue distance de transmission RF
- Communication bidirectionnelle avec cryptage AES-128
- Connecte jusqu'à 64 zones/sorties sans fil (dont 48 PIRCAM), 32 porte-clés sans fil, 2 répéteurs, 4 sirènes, 8 lecteurs de badges et claviers.
- Prend en charge jusqu'à 30 utilisateurs du réseau, dont 1 installateur, 1 administrateur et 28 utilisateurs normaux.
- Invite vocale
- Envoi de notifications d'alarme par messages ou appels téléphoniques
- Indicateur LED pour indiquer l'état du système
- Batterie de secours au lithium de 4520 mAh
- Protocole SIA-DC09, et prend en charge le format de données Contact ID et SIA.

6 *Détecteur Volumétrique



- Portée de détection : 15 mètres
- Angle : 85.9°
- Technologie : sans fil bidirectionnelle 1600 mètres (champ libre sans obstacle)
- SEC (Smart Environmental Control) - Traitement numérique avancé du signal et optique 3D
- Saut de fréquence contre le brouillage pour une transmission fiable et sécurisée
- Entièrement configurable à distance via l'application Hik-Connect
- Indicateurs de force signal (SSI)
- Fréquence de communication : 868 MHz - chiffrement AES 128 Bits
- Fonction de prévention des conflits de données sans fil Anti-masquage IR actif
- Immunité aux animaux : jusqu'à 30 kg

3 *Clavier ACL sans fil



- Communication sans fil bidirectionnelle 868 MHz
- Écran LCD et LED pour indiquer l'état du système
- Configuration du système via l'écran LCD
- Plusieurs opérations comme l'armement à domicile/absence, le désarmement, l'alarme silencieuse, le contrôle de sortie
- Alarme incendie One-Push, alarme panique et alarme médicale
- Conception de touches tactiles complètes avec rétroéclairage LED
- Entièrement configurable à distance via l'application

2 *Sirène Déportée Intérieure



- Communication sans fil bidirectionnelle 868 MHz
- Cryptage AES-128
- Panneau avant et arrière inviolable
- 3 types de sons d'alarme : alarme incendie, alarme panique et alarme intrusion
- Décibel de la sonnerie : 110 dB
- Entièrement configurable à distance via l'application
- Saut de fréquence contre le brouillage pour une transmission fiable

VOTRE ETUDE PERSONNALISÉE

VOTRE NOUVELLE INSTALLATION / SCHEMAS D'IMPLANTATION



DÉSCRIPTIF DE L'INSTALLATION

- Installation de l'enregistreur numérique dans la zone « technique »
- Installation de la centrale d'alarme dans la zone « technique »
- L'enregistreur numérique et la centrale d'alarme seront raccordés à votre réseau internet pour permettre une gestion à distance des dispositifs de vidéoprotection et anti-intrusion.

INSTALLATION d'un système de Vidéosurveillance et anti-intrusion : <i>MaMaisonDeSante.ORG</i>				
Dossier Réf. De 02121145	Réf.	Qté.	TARIF H.T.	TOTAL H.T.
Ce Matériel respecte le décret du 3 août 2007 et l'arrêté du 6 mars 2009 du ministère de l'intérieur.				
Enregistreur numérique VEDIS PENTABRIDE 8+4 VOIES 12/360IPS/2000 , 2 flux Internet TCP/IP, 360 images/s, 2000Go Gestion intelligente des flux vidéo Technologie WATERMARK intégrée Sauvegarde jusqu'à 30 jours avec gestion FIFO, ports USB , logiciel client et télécommande Temps réel en lecture, relecture et enregistrement au FULL HD en 30IPS FONCTION VCA : Détection de personnes / objet - face capture - line crossing / zone crossing - identification des plaques d'immatriculation ... Formats de compression : H.265 Pro+/H.265 Pro /H.265/H.264+/H.264 Compatible technologies IP, POC, HDCI, AHD, CVBS Résolution entrée vidéo : 8MPX HDMI sortie : 4K Protocole : TCP/IP, PPPoE, DHCP, Hik-Connect, DNS, DDNS, NTP, SADP, NFS, iSCSI, UPnP, HTTPS, ONVIF	DV4NVR	1		
Caméras couleur type DOME ANTI-VANDALE 10 Très Haute résolution 5 Megapixels Objectif à Focale Variable MOTORISEE 2.8/12mm : Champ de 27°/85.5°. Capteur SONY STARVIS BACK ILLUMINATED CMOS SENSOR 1 /2.8" Traitement DSP avec infra rouges intelligent. Filtre IR CUT. Exir 2.0 VISION NOCTURNE : INFRAROUGE jusqu'à 35m Correcteur de blanc et contrôle du gain automatique ATC/MWB Menu OSD. 2DNR Fonction D-WDR. BLC Consommation Max. 4.3W – Alimentation 12VDC +25% IP67	VCB5MPE B	7		
Centrale d'alarme TCP/IP, Wi-Fi et réseau GPRS Protocole sans fil de nouvelle génération : Tri-X/Cam-X Longue distance de transmission RF Communication bidirectionnelle avec cryptage AES-128 Connecte jusqu'à 64 zones/sorties sans fil (dont 48 PIRCAM), 32 porte-clés sans fil, 2 répéteurs, 4 sirènes, 8 lecteurs de badges et claviers. Prend en charge jusqu'à 30 utilisateurs du réseau, dont 1 installateur, 1 administrateur et 28 utilisateurs normaux. Invite vocale Envoi de notifications d'alarme par messages ou appels téléphoniques Indicateur LED pour indiquer l'état du système Batterie de secours au lithium de 4520 mAh Protocole SIA-DC09, et prend en charge le format de données Contact ID et SIA	CPOHKPR O	1		
Détecteur Volumétrique Portée de détection : 15 mètres Angle : 85.9° Technologie : sans fil bidirectionnelle 1600 mètres (champ libre sans obstacle) SEC (Smart Environmental Control) - Traitement numérique avancé du signal et optique 3D Saut de fréquence contre le brouillage pour une transmission fiable et sécurisée Entièrement configurable à distance via l'application Hik-Connect Indicateurs de force signal (SSI) Fréquence de communication : 868 MHz - chiffrement AES 128 Bits Fonction de prévention des conflits de données sans fil Anti-masquage IR actif Immunité aux animaux : jusqu'à 30 kg	DVLRA	6		
Clavier ACL sans fil Communication sans fil bidirectionnelle 868 MHz Écran LCD et LED pour indiquer l'état du système Configuration du système via l'écran LCD	CLAPI7	3		

VOTRE ETUDE PERSONNALISÉE

Plusieurs opérations comme l'armement à domicile/absence, le désarmement, l'alarme silencieuse, le contrôle de sortie Alarme incendie One-Push, alarme panique et alarme médicale Conception de touches tactiles complètes avec rétroéclairage LED Entièrement configurable à distance via l'application				
Sirène Déportée Intérieure Communication sans fil bidirectionnelle 868 MHz Cryptage AES-128 Panneau avant et arrière inviolable 3 types de sons d'alarme : alarme incendie, alarme panique et alarme intrusion Décibel de la sonnerie : 110 dB Entièrement configurable à distance via l'application Saut de fréquence contre le brouillage pour une transmission fiable	SIRFDS	2		
Switch 4 Ports	SWPP4	1		
Socle anti-vandale / Protection connectiques et finition esthétique	SOCAP	7		
Plaques de signalisation en polycarbonate finition alu brossé 21x21 cm	PS21ACB	4		
Lot de fournitures (visserie / alimentation / prise / connecteur...)	LLTU20	1		
Câblages Hedef par mètre	CA6	140		
Tube Iro et gaine par mètre	TRIG	0		
Installation par jour et par technicien, Mise en service, Paramétrage, déplacement.	IN04	1		
GARANTIE MATERIELLE 24 MOIS				

TARIF A LA LOCATION 63 MOIS AVEC OPTION D'ACHAT HT* (TVA 20%) Avec 63 mois de Maintenance sur site / TELEMAINTENANCE** avec interventions illimitées en 48h non facturées *Sous réserve d'acceptation de votre dossier ** Sous réserve d'accessibilité via internet SOLUTION PERMETTANT DE BENEFICIER D'UNE EVOLUTION MATERIELLE DES 24 MOIS	180€HT/mois <u>153€HT/mois*</u>
---	--

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES

VEDIS, intégrateur en technologie de sûreté, est plus particulièrement spécialisé dans la protection des biens et des personnes par la télé-videosurveillance numérique par voie IP. Dans le cas d'une souscription à un contrat leasing/location longue durée accepté par un de nos partenaires financiers, le client est alors lié par les termes et conditions générales du prêteur en ce qui concerne les prestations effectivement financé par leasing, ce que le client accepte dès à présent et sans réserve. A l'échéance du contrat leasing, le client dispose d'une option d'achat d'un montant de 4 fois son loyer, afin d'acquérir le matériel installé.

1. APPLICATION

Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes qui sont passées à la société VEDIS S.A.R.L établie au 21 avenue Charles de Gaulle, 78230 Le Pecq, ci après dénommée VEDIS.

1.2 VEDIS pourra modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales de ventes en vigueur à la date du bon de commande ou de l'acceptation du devis restent néanmoins applicables à cette commande. En signant un bon de commande ou en acceptant un devis, le client est réputé avoir pris connaissance et accepté intégralement et sans réserve les présentes conditions générales de vente et renonce, en tant que de besoin, à se prévaloir de ses conditions initiales.

2. OFFRE ET COMMANDE

2.1 Sauf stipulation contraire dans les conditions particulières de VEDIS, le délai de validité de nos offres est de deux mois.

2.2 Toute commande qui n'aura pas été précédée d'une offre écrite de VEDIS, ne liera la société que si une acceptation écrite a été envoyée par VEDIS.

2.3 Nos agents ou représentants ne disposent pas d'un pouvoir de représentation. Les ventes qu'ils négocient n'acquiescent donc un caractère ferme qu'après l'envoi par VEDIS d'une acceptation écrite de la commande.

3. PRESTATIONS

Les prestations VEDIS comprennent la fourniture, l'installation des équipements et des câbles dans les passages existants, le paramétrage, les tests, la mise en route du système, l'accompagnement et la formation ; sauf conditions particulières définies dans le bon de commande.

Toutes les interventions sont exécutées en présence du client ou de son représentant. Le client donne mandat à tout signataire des documents de prestations d'interventions et dispense expressément VEDIS SARL de vérifier la qualité de ce signataire.

4. OBLIGATIONS DU CLIENT

4.1 Le client aura pour obligation de libérer le jour de l'installation tous les accès nécessaires : Accès aux locaux ainsi qu'accès aux réseaux télécom, informatique et électrique.

4.2 Le client devra se rendre disponible les jours d'installations et devra impérativement être présent ou représenté dans les conditions stipulées à l'article 3 pour le démarrage et la réception des travaux dès leur fin. Le client tiendra à la disposition du prestataire toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet du présent contrat. A cette fin, le client ne pouvant se rendre totalement disponible désignera un interlocuteur privilégié pour assurer le dialogue avec les équipes techniques et commerciales. Toute annulation par le client des dates d'installation initialement confirmées, dans un délai inférieur à quatre jours précédant la date d'installation initialement prévue fera l'objet d'une facturation d'un montant de trois cent vingt et un euros hors taxe

4.3 Le client s'assurera préalablement à l'installation, de la disponibilité de place sur le réseau électrique et de l'existence de prises électriques pour alimenter le système.

4.4 Le client aura préalablement à l'installation, vérifié auprès de son fournisseur internet de la disposition d'une adresse IP fixe. Il est de la responsabilité du client de vérifier préalablement à l'installation la disponibilité et la fonctionnalité de sa ligne téléphonique, accès internet et réseau électrique. L'absence de disponibilité et/ou de fonctionnalité de ces éléments ne peut faire obstacle à la réception des travaux et de leur paiement dans leur intégralité. Tout déplacement supplémentaire nécessaire fera l'objet d'une facturation d'un montant de deux cent cinquante euros hors taxe.

5. LIMITES DES PRESTATIONS

5.1 Si des équipements doivent être remplacés ou ajoutés, une majoration tarifaire sera appliquée au tarif de l'équipement à remplacer ou à ajouter, après acceptation d'un devis.

5.2 Pour toute installation ou dépannage dont la hauteur excède trois mètres, la mise à disposition d'une nacelle est à la charge du client, sauf conditions particulières définies dans le bon de commande.

5.3 Ne sont pas couvertes par le présent contrat, les interventions et prestations dues :

5.3.1. A toute modification de la configuration et du paramétrage initial, toute manipulation anormale, volontaire ou non, ou suite à un mauvais entretien.

5.3.2. A tout élément accidentel contraire à l'utilisation normale du matériel.

5.3.3. A un choc, accident, malveillance, incendie, orage, inondation ou tout cas de force majeure.

5.3.4. A une extension de matériel ou de logiciel par le client ou par un intervenant extérieur.

5.3.5. A une panne du réseau informatique interne, de panne internet, de toute problématique liée à la visualisation à distance, de toute problématique liée à la transmission téléphonique, de défaut d'approvisionnement d'électricité, de coupures et microcoupures électriques, de liaisons électriques, d'épuisement de piles, de batterie ou encore de toute problématique liée au câble.

5.4. En cas de réutilisation de câblage existant et/ou de raccordement de notre système à d'autres caméras, périphériques, et systèmes existants, nos offres ne sont valables que sous réserve de leur bon état de fonctionnement. En cas de défaillance ou de dysfonctionnement, VEDIS appliquera une majoration tarifaire sur devis.

5.5. Tout déplacement des techniciens de VEDIS dans les conditions énumérées à l'article 5.3 et suivants sera facturé au client deux cent cinquante euros hors taxe.

Il fera l'objet d'une demande de devis.

6. RESERVE DE PROPRIETE

6.1 VEDIS conservera la propriété des Fournitures livrées jusqu'au paiement effectif de l'intégralité de leur prix en principal et accessoire.

6.2 Les dispositions précédentes ne font pas obstacle au transfert, à compter de la livraison, des risques de perte et de détérioration des Fournitures livrées, ainsi que de la responsabilité de tous dommages qu'elles pourraient occasionner. Le client

fera sa propre affaire de toutes polices d'assurance nécessaires pour couvrir ces risques et cette responsabilité.

6.3 En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire de l'acheteur, la propriété des biens livrés et restés impayés pourra être revendiquée par VEDIS. Les biens demeurant la propriété de Vedis jusqu'au paiement intégral de leur prix, il est interdit à l'acheteur d'en disposer pour les revendre ou les transformer avant ce paiement

7. PRIX

7.1 Les prix de VEDIS sont libellés en euros, TVA non comprise. Toute augmentation de TVA ou toute nouvelle taxe qui serait imposée entre le moment de la commande et celui de la livraison sera à charge du client.

7.2 Les prix de VEDIS ne visent que la fourniture de prestations de service décrites dans les conditions particulières et à l'article 3 des présentes conditions générales de vente, à l'exclusion de tous autres travaux et prestations. Si ceux-ci sont commandés par le client, ils lui seront facturés en plus du prix prévu dans le bon de commande.

8. PAIEMENT ET RETARDS DE PAIEMENT

8.1 Les factures sont payables, dans la devise de facturation, au siège de VEDIS.

8.2 Un acompte de 50% du prix TTC est payable à la signature du bon de commande ou à l'acceptation du devis.

8.3 Le solde du prix est exigible à réception des travaux.

8.4 Conformément aux dispositions visées sous les articles L.441-3 et L.441-6 du Code de commerce, toute inexécution par le Client, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera l'exigibilité de plein droit d'une pénalité dont le taux d'intérêt correspond au taux directeur (taux de refinancement ou Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur, majoré de 10 points, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure. Les intérêts commencent à courir à compter du jour suivant la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues à VEDIS. VEDIS pourra imputer de plein droit lesdites pénalités de retard sur toute réduction de prix au client. Egalement, sera exigible en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros

8.5 Escompte zéro pour tout paiement anticipé.

8.6 Le présent article ne s'applique pas au client ayant souscrit à un contrat leasing/location longue durée, financé par un de nos notre partenaires financiers.

8.7 Le client présentant un compte débiteur ne pourra bénéficier de ses conditions de maintenance. Aucune intervention ne pourra avoir lieu auprès du client présentant un compte débiteur.

9. DELAIS DE LIVRAISON DES TRAVAUX

9.1 Sauf garantie expresse donnée dans les conditions particulières, les délais de livraison mentionnés dans les conditions particulières ne sont pas des délais de rigueur. La responsabilité de VEDIS ne pourra être engagée que si le retard est important et imputable à sa faute lourde.

9.2 Le client ne pourra invoquer les délais d'exécution pour demander la résolution du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication, sauf stipulation contraire écrite expressément acceptée par VEDIS.

10. GARANTIES

10.1 Les équipements VEDIS sont garantis un an. En cas de dysfonctionnement du matériel installé par VEDIS, celui-ci est échangé sans que des frais ne soient engagés par le client.

10.2 Le produit défectueux est à désinstaller et à envoyer par le client par voie postale, il sera remplacé par un nouveau produit envoyé par VEDIS ; sauf contrat de maintenance, annexé au présent contrat.

10.3 Tout déplacement des techniciens de VEDIS en vue du remplacement du produit défectueux sera facturé, sauf contrat de maintenance annexé au présent contrat.

10.4 Toute demande technique (demande d'intervention, de diagnostic, d'informations) sera traitée dès réception d'un mail transmis à l'adresse support@vedis-videosurveillance.fr. Toute intervention sera précédée de l'envoi par le client d'un BON D'INTERVENTION SUR SITE confirmant l'acceptation de nos conditions d'interventions, dont il est fait rappel sur le document, et qui devra être transmis à l'adresse mail support@vedis-videosurveillance.fr.

11. DROIT DE RETRACTATION

11.1 Dans le cas des contrats visés par l'article L. 121-16 du code de la Consommation, le Client dispose d'un droit de rétractation dans le délai de quatorze jours à partir de la conclusion du contrat.

11.2 L'exercice de ce droit s'effectue par notification de la rétractation à la société VEDIS, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen dont le Client pourra apporter la preuve.

11.3 Le Client reconnaît avoir été informé de son droit de rétractation et avoir reçu un formulaire de rétractation ainsi qu'une notice d'information à cet effet.

L'utilisation du formulaire n'est pas obligatoire, tout autre déclaration dénuée d'ambiguïté étant valable.

11.4. Contrats souscrits, non visés par l'article L.121-16 du code de la consommation :

Si le client souhaite annuler sa commande, il pourra tout de même en faire sa demande par courrier recommandée avec accusé de réception.

Vedis se réserve le droit d'accepter ou non l'annulation de la commande. En cas d'accord par VEDIS d'annulation de la commande, l'acompte déjà versé par le client sera perdu.

En cas d'acceptation par Vedis de l'annulation du bon de commande, le client devra s'acquitter des pénalités d'annulations suivantes :

-25 fois le montant du loyer mensuel HT en cas de solution leasing.

-50% du prix total HT en cas de solution Achat.

11.5. Il ne peut être mis fin au contrat par annulation, résolution ou résiliation pour inexécution d'obligation contractuelle avant l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de la réception d'une notification excipant de ladite inexécution et non suivie d'effet dans ce délai de 30 jours. Est considérée comme une notification valablement admise un écrit visant la présente clause, envoyé par recommandé avec accusé de réception.

12. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE

Pour toutes contestations relatives aux prestations réalisées par VEDIS et à l'application et l'interprétation des présentes conditions générales, seul sera compétent le tribunal de commerce de VERSAILLES

Sophia Antipolis, le 24/01/2024

Pour
M
Qualité :
Bon pour accord
Tampon + signature

Dossier Réf De

Pour **VEDIS**
Monsieur FARAH Antoine
Direction commerciale